

## NOTE DE CADRAGE – COMMISSION 2

### CONTEXTE

La question de la qualité de l'eau à Madagascar est encore aujourd'hui une thématique peu abordée, bien que celle-ci cristallise divers enjeux majeurs pour le secteur. Ainsi, le réseau Ran'Eau a souhaité mettre en place un groupe de travail, regroupant plusieurs experts du secteur, afin de discuter des différentes solutions pouvant être envisagées afin d'améliorer la couverture en termes d'analyses et de fait, faire évoluer positivement le secteur EAH malgache.

La problématique de la qualité de l'eau regroupant plusieurs sujets, il a été décidé de diviser le groupe de travail en différentes commissions (3) à qui différents sujets seront attribués.

La commission 2 est invitée à réfléchir sur une différenciation des dispositifs de suivi de qualité de l'eau selon divers critères. En effet, il est difficile, voire peu pertinent, d'imposer des mesures de suivi de la qualité de l'eau identiques pour toutes les situations. Des éléments tels que la taille des réseaux, le nombre de personnes desservies, l'état de la ressource, sa fragilité,... devraient être pris en compte lors du suivi de la qualité de l'eau et de son contrôle. Il s'agit donc de déterminer précisément les éléments et conditions à évaluer afin de proposer des dispositifs de suivi réalistes et adaptées aux situations.

La commission 2 pourra travailler étroitement avec la commission 1 qui travaille sur la rédaction de décrets relatifs à la qualité de l'eau pour le nouveau Code de l'EAH. Les réflexions menées au sein de la commission 2 visent effectivement à proposer des recommandations qui seront reçues par le Ministère de l'EAH et appliquées sur le territoire malgache.

Par ailleurs, le groupe de travail Qualité de l'Eau devrait lancer en 2016 la deuxième phase de l'étude-diagnostic sur la situation actuelle en termes de qualité de l'eau à Madagascar. Les réflexions issues de cette commission pourront alors alimenter les échanges afin de rédiger les TDR de cette seconde phase.

### ORGANISATION

Compte-tenu des agendas de chacun et des difficultés de déplacements à Antananarivo, voire ailleurs, les échanges par mail seront privilégiés. Bien entendu, les participants pourront s'ils le souhaitent se rencontrer régulièrement afin d'échanger plus facilement.

Il est recommandé aux participants de désigner un « leader » ainsi qu'un « rapporteur » de commission afin de faciliter le travail du groupe. Le réseau Ran'Eau se place dans ce cadre comme facilitateur des échanges et pourra assister les participants (à leur demande) dans l'organisation ou la mobilisation d'autres acteurs si nécessaire. Il s'assurera également de la circulation de l'information au sein du groupe de travail et entre les différentes commissions.

Les membres de la commission sont invités à organiser des points mensuels par commission (Skype ou physique) afin de discuter de l'avancement de leur travail et définir les prochaines tâches à accomplir et la répartition de celles-ci.

Un premier point avec le groupe de travail Qualité de l'Eau sera organisé au mois de Mars 2016 (semaine du 21) afin d'échanger sur les avancées de chaque commission et entamer les premières discussions pour la 2<sup>ème</sup> phase de l'étude à mener.

## OBJECTIFS

### Objectif général

Elaborer des recommandations réalistes et en phase avec les réalités de terrain sur les éléments à prendre en compte lors du suivi de la qualité de l'eau, qui viendront par la suite s'insérer dans les propositions de décrets d'application du nouveau CEAH élaborés par la commission 1.

### Objectifs spécifiques

- 1- Identifier les différents éléments à prendre en compte pour une différenciation des dispositifs de suivi de la qualité de l'eau
- 2- Elaborer des propositions de dispositifs de suivi adaptés aux situations rencontrées sur le terrain qui intégreront les propositions de décrets de la commission 1.